

Le parking des prêcheurs sera aménagé sous le parc Rambot, qui est un parc urbain sans réel enjeux environnemental.

Le pré-diagnostic faune flore (cf. annexe 9) réalisé sur l'emprise du Parc a mené aux conclusions suivantes :

- **Concernant la faune et la flore**

Les enjeux pour la flore et ceux pour la faune, essentiellement liés à la présence d'essences végétales ou arbres sur le parc, sont très faibles. Les fonctionnalités, s'agissant de gîtes ou de nidification, sont également assez faibles. Il en est de même pour les oiseaux dont les cortèges relevés montrent des espèces communes ne présentant aucun enjeu. Enfin, l'attraction en termes de biomasse, qui pourrait être améliorée par le renforcement d'un espace paysager constitué de plantes mellifères et de strates arbusives variées, montre une forte pauvreté. Le projet de revitalisation du Parc Rambot élabore notamment des restructurations de la végétation par l'apport d'espèces autochtones aromatiques.

- **Concernant la trame verte**

Une réflexion a été menée sur une intégration paysagère adaptée (cf. annexe 8 : étude paysagère) permettant d'améliorer la trame paysagère actuelle.

La restauration des dynamiques naturelles sur le site participera pleinement à la plus-value sociétale en favorisant le retour de la nature dans les zones artificialisées. Les espaces naturels, semi-naturels et ornementaux du Parc Rambot joueront le rôle d'interface entre les hommes et la nature et procureront un niveau de bien-être élevé à l'ensemble des usagers.

Les arbres présents contribuent au maintien de la trame verte ; les arbres malades seront remplacés par de nouvelles espèces et les autres simplement déplacés.

Par ailleurs, le diagnostic réalisé dans le cadre du présent examen au cas par cas n'a mis en évidence aucun enjeu et aucune sensibilité particulière.

De plus, aucun effet notable n'est pressenti sur les thématiques naturelles, humaines et paysagères habituellement traitées dans le cadre des études d'impact.

De ce fait, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet de parking des prêcheurs fasse l'objet d'une étude d'impact.